

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

Séance du 27 février 2019

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	14
Date de convocation	15/02/2019
Date d'affichage	28/02/2019

**L'an deux mil dix neuf, le vingt sept février, à 20 h 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.**

**Etaient présents : M. DUMONT JC, Mme GUERMEUR M., M. WATRIN F., Mme SERRE F., M. KNAJDER M., M. HENRY G., M. VOILQUIN A., Mme LULLO E., Mme GAND E., M. Mme ROUX A., Mme NAWROCKI B., M. LEPAGE P.**

**Absents excusés : M. LEPRINCE Romuald donnant pouvoir à M. HENRY Gilles, Mme BAVOUX Fabienne donnant pouvoir à M. DUMONT Jean-Claude, M. LEPAGE Jean-Noël.**

**Mme GUERMEUR Michèle est nommée secrétaire de séance.**

**TRAVAUX ONF PARCELLE 8**

**2019-02-D06**

Frédéric WATRIN, adjoint au Maire, présente au conseil municipal le programme de travaux établi par l'ONF sur les actions à mener au titre de l'année 2019 dans la forêt communale, à savoir :

**parcelle 8a :**

- cloisonnement d'exploitation : maintenance mécanisée
- dégagement manuel des régénérations naturelles
- réalisation d'une éclaircie sous forme de travaux
- travaux préalables à la régénération : peignage de la ronce

**parcelle 8b :**

- cloisonnement d'exploitation : maintenance mécanisée.

La dépense est évaluée à 10 320 € HT.

Le conseil municipal accepte ce programme de travaux et décide que les crédits nécessaires seront ouverts au BP2019, à savoir :

- article 61524 : 1 090 €
- article 232 : 9 230 €.

Il autorise la Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20190227-2019-02-D06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/02/2019

Publication : 28/02/2019